

## Commission Kata Sportif et Enbu Judo

# ***CRITERES DE SELECTION KATA***

## ***JUGES & ATHLETES***

# **CRITERES DE SELECTION**

## **Commission Kata Sportif et Enbu Judo**

---

### **1° Généralités.**

#### *Athlètes.*

Tous les athlètes affiliés à la Fédération Francophone Belge de Judo peuvent participer aux tournois provinciaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Pour les tournois internationaux labellisés UEJ ou FIJ, les inscriptions doivent se faire via la FFBJ.

Pour les compétitions avec un nombre limité d'inscriptions (CE, CM, etc.), la CKSEJ sélectionnera les athlètes suivant le classement établi (ranking) et le respect des critères de sélection. Toutefois, si des places restent disponibles, l'inscription sera possible pour des couples non sélectionnés par la FFBJ, sur base d'une recommandation de juges UEJ – FIJ de la FFBJ et l'aval de la CKSEJ. Tous les frais sont à la charge de ces participants.

#### *Juges.*

Les juges seront invités par la CKSEJ pour officier lors des tournois belges.

Pour les tournois à l'étranger avec places limitées (CE, CM, etc.), les sélections se feront par la CKSEJ sur base des classements UEJ - FIJ des juges et des critères du pays organisateur.

NB :

- Les sélections définies par la FFBJ, tant au niveau des athlètes que des juges, devront être discutées avec Judo Vlaanderen en cas de places limitées ou de concurrence.
- Le montant des prises en charge financières et le nombre de juges envoyés dépendront des budgets disponibles.

### **2° Critères de sélection ATHLETES.**

- Le classement est établi à partir des deux dernières saisons. Les points obtenus la saison précédente sont divisés par deux.
- Seules les personnes figurant dans le classement et ayant minimum 250 points seront sélectionnées\*.
- La clôture des points se fait avant le CE. Les points récoltés à ce tournoi seront comptabilisés pour la saison suivante.
- Les médaillés lors du dernier CE sont sélectionnés pour le CM suivant \*.
- Un couple non médaillé lors du dernier CE pourra aller au CM s'il obtient minimum 400 points (y compris ceux éventuellement récoltés par la 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> ou 6<sup>ème</sup> place lors de ce CE)\*.
- En cas de force majeure (pandémies,...) entraînant l'impossibilité d'engendrer le minimum de points nécessaires, la CKSEJ désignera les couples sélectionnés. Ces sélections se feront sur base du classement et des résultats de la saison précédente.
- Si un couple ayant engrangé des points se scinde, une recommandation de juges UEJ – FIJ de la FFBJ et l'aval de la CKSEJ seront nécessaires pour obtenir la sélection.

## **CRITERES DE SELECTION**

### **Commission Kata Sportif et Enbu Judo**

- La participation aux cours de préparation aux CE et CM (2 ou 3 cours seront organisés pour les athlètes sélectionnés) est obligatoire.
  - Un minimum de 8 présences aux cours mensuels Kata Sportif sera exigé durant la saison en cours.
  - Les sélections seront soumises au CA de la FFBJ.
- \* Suivant les budgets disponibles.

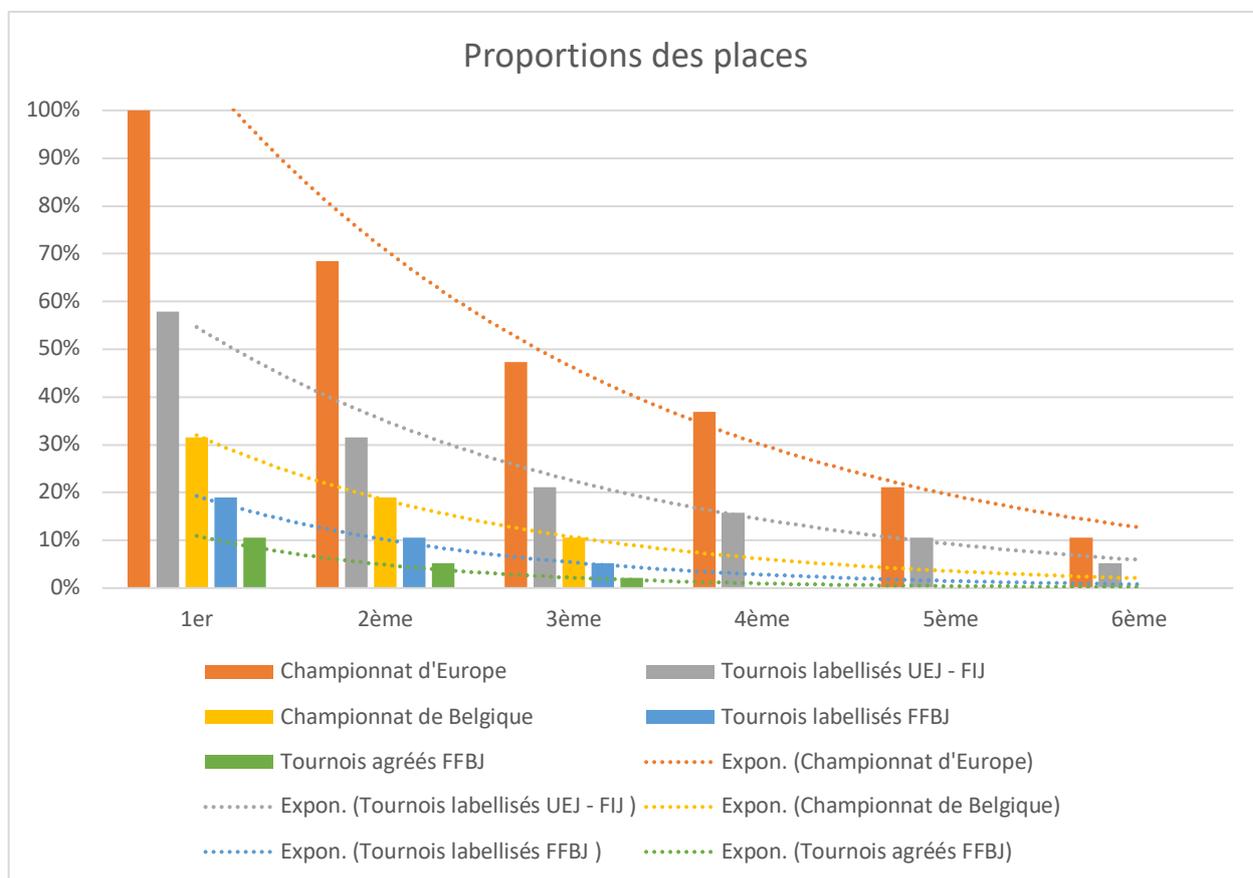
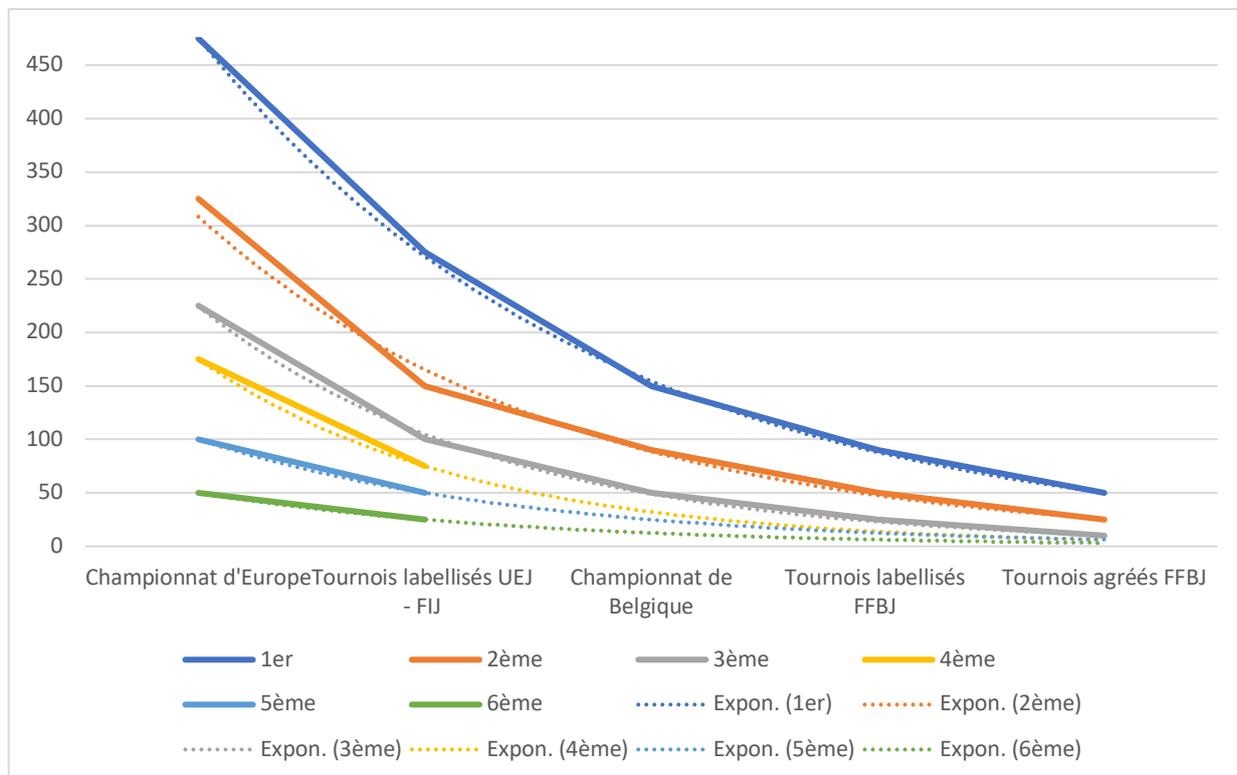
### **3° Echelles pour l'élaboration du classement ATHLETES.**

<b>ECHELLES CLASSEMENT ATHLETES (KATA)</b>						
Sélection pour les CE et CM						
CLASSEMENT	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>
<b>Championnat d'Europe</b>	475	325	225	175	100	50
<b>Tournois labellisés UEJ - FIJ</b>	275	150	100	75	50	25
<b>Championnat de Belgique</b>	150	90	50			
<b>Tournois labellisés FFBJ</b>	90	50	25			
<b>Tournois agréés FFBJ</b>	50	25	10			
<b>REMARQUES :</b>						
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La clôture des points se fait avant le CE. Les points récoltés à ce tournoi seront comptabilisés pour la saison suivante (voir point 2).</li> <li>- Pour la classification des tournois, voir la liste « Tournois Ranking » de la saison.</li> </ul>						

Place	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>
Championnat d'Europe	100%	68%	47%	37%	21%	11%
Tournois labellisés UEJ - FIJ	58%	32%	21%	16%	11%	5%
Championnat de Belgique	32%	19%	11%			
Tournois labellisés FFBJ	19%	11%	5%			
Tournois agréés FFBJ	11%	5%	2%			

# CRITERES DE SELECTION

## Commission Kata Sportif et Enbu Judo



# **CRITERES DE SELECTION**

## **Commission Kata Sportif et Enbu Judo**

---

### **4° Critères de sélection des JUGES.**

- La CKSEJ convoquera les juges pour les différents tournois belges et sélectionnera ceux-ci pour les tournois internationaux \* (tournois UEJ, FIJ, CE et CM) sur base du classement UEJ - IJF des juges.
- La participation à deux tiers des recyclages et la présence à minimum quatre tournois belges sont obligatoires.
- Les sélections seront soumises au CA de la FFBJ.

\* Suivant les budgets disponibles.

### **5° Classement des JUGES.**

Le classement est établi sur base du pourcentage d'évaluations des juges lors des tournois UEJ, FIJ, CE et CM.

Le pourcentage correspond aux notes des juges prises en compte dans l'évaluation totale du kata. Pour rappel, les notes extrêmes (-, +) de chaque technique sont éjectées.

Dans cet exemple, 92 % des notes du juge 1, étaient dans la moyenne des trois juges significatifs pour l'ensemble des techniques de toutes les démonstrations.

Le système permet également d'évaluer le nombre de notes au-dessus ou en dessous de la moyenne.

Résumé				
Nom	Prestations	Evaluation	Max	Min
1 Nom du juge	Nombre	92%	%	%
2				
3				
4				